



FONDS DES GARDIENS DE LA TERRE

Fonds 2024

Lignes directrices



QUI SOMMES NOUS ?

Cultural Survival est une organisation qui défend les droits des peuples autochtones et soutient l'autodétermination et la résilience politique et culturelle des peuples autochtones depuis 1972. Nous travaillons pour un futur qui respecte les droits et la dynamique culturelle inhérents aux peuples autochtones, qui sont profondément interconnectés avec leur territoires, langues, traditions spirituelles et expressions artistiques, et sont enracinés dans l'autodétermination et l'autonomie gouvernementale.

Le **Fonds des Gardiens de la Terre (KOEf)** cherche à répondre aux besoins des peuples autochtones en favorisant les solutions locales. Il soutient des projets communautaires émanant de groupes autochtones émergents et de base et constitue souvent la première source de financement de certaines organisations et communautés. Notre fonds est dirigé par des membres Autochtones et les projets sont approuvés collectivement par un comité interne, également composé d'Autochtones.



QUELLE EST NOTRE APPROCHE ?

Cultural Survival guide son travail en s'appuyant sur les concepts d'autodétermination, de visions du monde autochtones, de confiance, d'humilité, d'interculturalité et de communauté, ainsi que les principes de respect, d'équité, de solidarité et de responsabilité. **Cultural Survival** valorise les projets collectifs, gérés par et pour le bénéfice de l'ensemble de la communauté. Les projets doivent être conçus et gérés par des membres autochtones de la même communauté bénéficiaire du projet en identifiant et utilisant leurs propres valeurs culturelles. Nous apprécions les approches stratégiques et innovantes du développement communautaire basées sur les valeurs autochtones, la collaboration avec d'autres pour le bien de l'ensemble de la communauté et le développement de capacités stratégiques avec des résultats spécifiques. Par exemple, si vous documentez une langue, un chant ou une danse traditionnelle, il est important d'expliquer son importance pour la communauté et de décrire comment cette documentation sera-t-elle utilisée ? **Le but ultime ne doit pas être uniquement la production de matériel documentaire mais plutôt de répondre à la question: comment la documentation sera-t-elle utilisée pour promouvoir la continuité des traditions, des pratiques et du développement communautaire ?**



ZONES D'INTÉRÊT

Les candidats doivent se sentir libres de proposer des projets sur tout sujet important pour leur communauté. Cependant, pour l'appel à projets de l'année 2024, un intérêt particulier est porté aux projets abordant les thématiques suivantes et leurs intersections: le renforcement des langues autochtones ; **la protection, résistance et solutions aux impacts et menaces de l'industrie minière pour la transition énergétique (comme le nickel, le lithium, le cobalt, le cuivre, le manganèse et le zinc, entre autres) les solutions autochtones au changement climatique et prévention de ses impacts.**

Note importante : pour les projets sur la radio communautaire et la communication autochtone, écrivez au Fonds des Médias Communautaires Autochtones à **radio@cs.org**



PRIORITÉ GÉOGRAPHIQUE ET VISITES COMMUNAUTAIRES

Dans le cadre de notre processus de subvention, Cultural Survival valorise profondément l'établissement de relations à long terme avec les communautés et les organisations qui reçoivent nos fonds, c'est-à-dire nos partenaires. C'est pour cette raison que nous essayons de visiter personnellement la plupart des projets financés. Pour faciliter ces visites, nous privilégions les propositions dans les pays situés à proximité géographique de notre personnel. **KOEF** est ouvert à recevoir des propositions de **tout pays** où il y a une présence de communautés autochtones ; Nous donnerons cependant une légère préférence à :

- **Continent américain**
- **Népal et nord de l'Inde**
- **Asie : Bangladesh, Vietnam**
- **Afrique : Cameroun, Kenya, Mali, Nigeria, Botswana, Namibie et Afrique du Sud**

EXIGENCES POUR POSTULER

- Être un projet dirigé par des personnes Autochtones.
- Être une communauté, une organisation ou un gouvernement autochtone de base à but non lucratif, avec un processus décisionnel collectif.
- Avoir un compte bancaire pouvant recevoir des virements internationaux.
- Aucun enregistrement légal ou reconnaissance d'État requis.



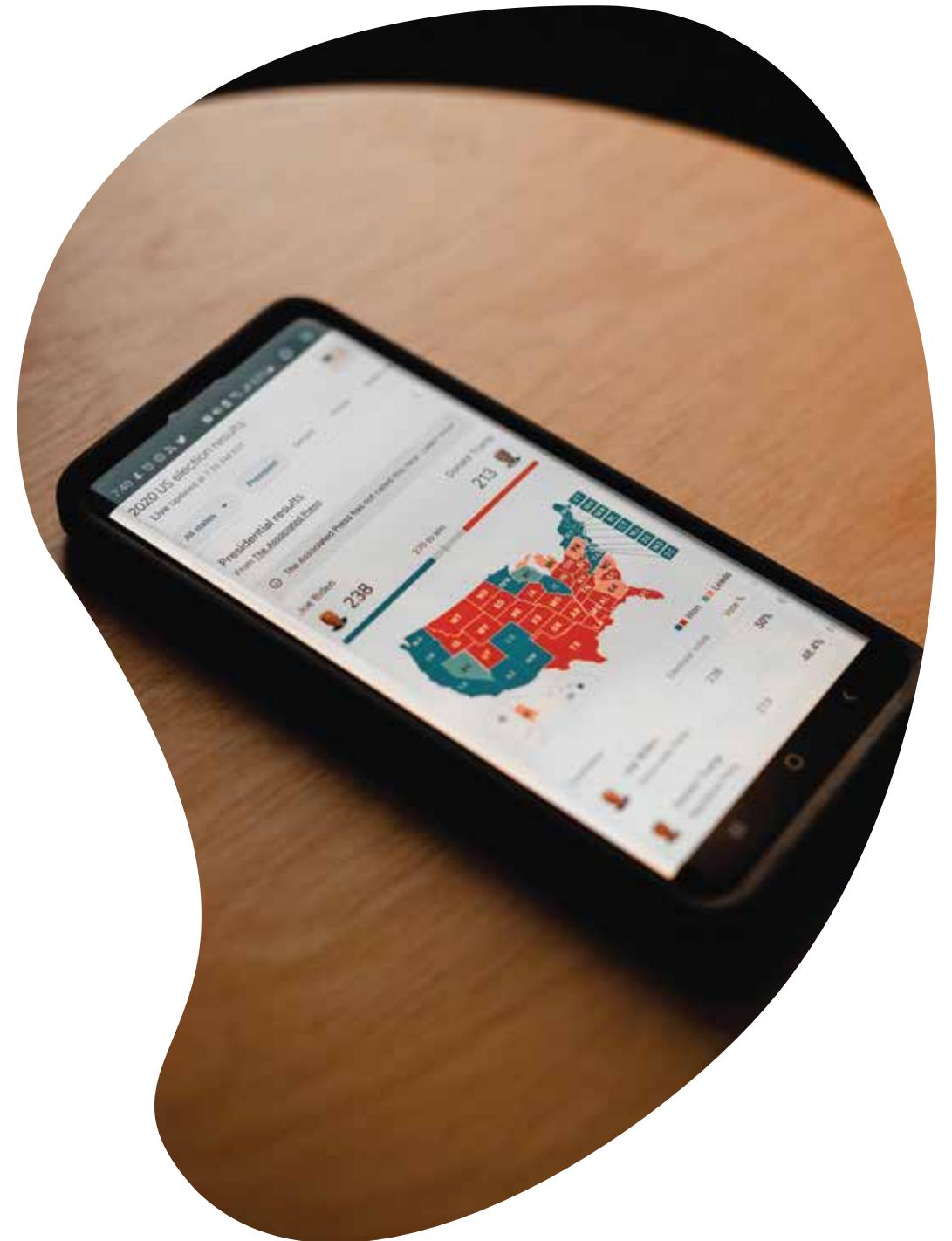
MONTANT À FINANCER

Le montant des subventions peut aller jusqu'à **7,000 (sept mille) dollars américains pour les organisations ou communautés financées pour la première fois par le KOEF** et jusqu'à **12,000 (douze mille) dollars américains pour les organisations ou communautés précédemment financées par le KOEF**. Le fonds se veut une impulsion permettant de lancer des activités de projets visant la durabilité et l'autosuffisance. Chez **Cultural Survival**, nous cherchons à établir des relations à long terme avec nos partenaires ; Il existe donc la possibilité de recevoir des fonds pour une deuxième ou une troisième année, soit pour un projet complètement différent, soit pour la poursuite du premier. Cependant, dans le deuxième cas, nous attendons une croissance progressive de nos partenaires vers l'autosuffisance, avec une plus grande envergure la deuxième année et sans que le projet soit répétitif pour leur communauté. Lorsqu'on propose la poursuite d'un projet, il est très important de clarifier pourquoi cette proposition est différente de celle que nous avons précédemment financée. Les propositions pour un quatrième financement ne seront pas prises en considération.



NOUS NE FOURNISSONS PAS DE FONDS POUR LES TYPES DE PROJETS SUIVANTS :

- **Projets qui ne proviennent pas de communautés ou d'organisations autochtones, ou qui ne sont pas dirigés par des peuples autochtones**
- **Campagnes politiques**
- **Projets missionnaires ou prosélytes**
- **Frais d'inscription aux conférences**
- **Travail d'un particulier**
- **Recherche académique**
- **Des projets calqués sur les programmes gouvernementaux**



COMMENT DEMANDER DES FONDS

C'est l'occasion pour la communauté d'imaginer et de concevoir un projet que quelqu'un de l'extérieur ne pourrait pas, que seul vous, avec votre connaissance de votre communauté, de votre culture et de vos valeurs, pourriez proposer comme solution à un problème précis. Pour postuler, vous devez répondre à cinq questions avec des informations résumées (résumé), en format texte, vidéo ou audio, et envoyez-le à **koef@cs.org**

Veillez limiter votre demande à un **maximum de 2 pages écrites ou de trois minutes d'audio ou de vidéo**. Le résumé du projet doit répondre à toutes les questions détaillées à la page suivante.

Nous acceptons les propositions de projets en afrikaans, ayuujk, diidxazá, espagnol, français, guarani, anglais, k'iche, kaqchikel, népalais, poqomam, portugais, q'eqchi, quechua, russe, sa'an savi, sunuwar ou tzutujil. **Date limite : 10 février 2024.**

RÉSUMÉ

1. **Qui êtes-vous et quel est votre rôle dans le projet ?**
2. **À quel peuple autochtone, nation, groupe ethnique, tribu ou culture le projet servira-il et où aura-t-il lieu ?**
3. **Que veulent-ils faire ? durant combien de temps ?
Quel est le cout estimé ?**
4. **Qui apportera un soutien au travail que vous souhaitez entreprendre ? Décrivez le soutien attendu des membres de la communauté, des fondations, des collaborateurs et autres.**
5. **Votre communauté est-elle confrontée à des menaces ? Précisez le type de menace, par exemple, s'il s'agit d'une plantation en monoculture, indiquez la culture spécifique, ou s'il s'agit d'une mine, précisez le minéral extrait.**



PROCESSUS ET DÉLAIS

Les propositions seront évaluées par notre comité interne composé d'Autochtones de l'équipe Cultural Survival. Les propositions plus solides pourront être élargies à l'étape suivante, où les candidats pourront remplir un formulaire écrit plus détaillé. Avec cela, votre proposition sera à nouveau évaluée.

Veillez considérer les étapes suivantes lors de l'élaboration de votre proposition :

- **Réception des résumés (5 questions)**
- **Évaluation des propositions par le comité interne**
- **Invitation à remplir le formulaire de proposition détaillé**
- **Évaluation des propositions détaillées par le comité interne**
- **Confirmations des projets à financer**
- **Documentation et signature des contrats**
- **Envoi de fonds**

Le processus peut prendre environ trois mois, selon la fluidité de la communication avec les partenaires. Aux alliés non autochtones : Chez Cultural Survival, nous savons que nos partenaires vivent différents processus sur le chemin de l'autonomie et de l'autogestion, nous comprenons donc que certains comptent sur des alliés non autochtones pour soumettre une candidature. Cependant, dans ces cas-là, nous priorisons les projets nés collectivement et dans la communauté autochtone qui en bénéficiera, et nous espérons que, lors de la mise en œuvre, la prise de décision sera collective et autochtone.

Pour toute question, contactez l'e-mail du fonds : **koef@cs.org** Ou les personnes suivantes :

- **Cliver Ccahuanhancco, assistant du Fonds des Gardiens de la Terre : cliver@cs.org**
- **Verónica Aguilar, associée du fonds Gardiens de la Terre : veronica.aguilar@cs.org**



Cultural Survival

WWW.CS.ORG/KOEF

